

Produits dangereux.

Plusieurs produits dangereux se retrouvent en service de garde et il ne s'agit pas seulement de produits d'entretien.

4.5.1-Produits d'entretien :

Les produits d'entretien doivent :

- Être dans un lieu verrouillé en tout temps.
- Être entreposé dans un endroit différent des médicaments.
- Loin des sources de chaleur ou de flamme
- Dans leur emballage d'origine ou dans un autre contenant étiqueté.
- Ne pas être mélangés à un autre produit.

Les produits d'entretien utilisés au service de garde devraient être des produits contrôlés par le S.I.M.D.U.T. qui signifie système d'information sur les matières dangereuses utilisées en milieu de travail. On doit s'assurer d'avoir l'équipement de protection nécessaire à leur manipulation.

Plusieurs services de garde utilisent des contenants opaques munis de vaporisateur cependant il devrait avoir une étiquette réglementaire sur chaque bouteille et les fiches signalétiques devraient être disponibles. Si un enfant ingérait les produits, vous devriez être en mesure d'indiquer au Centre anti-poison, quel est le produit? Quelles substances il contient? Etc.

Les savons de type « Purel » doivent être aussi gardés hors de la portée des enfants.

Vous devez vérifier auprès du concierge de votre école ou de votre commission scolaire, les produits désinfectants autorisés et demander d'avoir les étiquettes des produits. Comme nous l'avons mentionné plus haut, certaines commissions scolaires utilisent des produits biologiques, il faut quand même s'assurer d'avoir l'étiquette sur la bouteille afin de savoir que contient ce produit.

De plus, les produits toxiques se doivent d'être utilisés en dehors de la présence des enfants et il faut en disposer selon les règles du SIMDUT.

Annexe-SIMDUT

4.5.2-Produits d'arts plastiques et autres:

On pense à tort que les produits d'entretien sont les seuls qui peuvent être toxiques, mais il y a aussi les produits d'arts plastiques et autres produits utilisés dans différentes activités.

Lors de l'achat et l'utilisation des produits, on devrait faire attention aux points suivants :

- Rechercher la mention non toxique.
- Attention aux laques, vernis, colle, peinture en aérosol.
- Faites attention les crayons odorants et pâte à modeler peut être allergènes.

- Lors de l'achat d'un nouveau produit, lire l'étiquette.
- Garder les produits d'arts plastiques loin de la nourriture.
- Éviter les mélanges de deux produits.
- Éviter les expériences impliquant la production de gaz toxique.
- Attention aux plantes toxiques, fertilisants, engrais, insecticides, etc.
- Ne pas laisser les enfants manipuler le pistolet à colle chaude ou fer à repasser les risques de brûlures étant très élevés.
- Les objets coupants tels qu'« exalto », couteaux de cuisine très pointus devraient être réservés à l'usage exclusif de l'éducatrice et être gardés hors de la portée des enfants.

En conclusion, il faut s'assurer que le matériel utilisé pour les expériences scientifiques, l'horticulture, l'art plastique est non toxique et réserver la manipulation d'autres produits à l'éducatrice.

Annexe : Plantes toxiques